

G6 - LA FRANCE : UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL DIFFÉRENCIÉ ET UNE INÉGALE ATTRACTIVITÉ DANS LA MONDIALISATION

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. vidéoprojeté : « Anneaux olympiques sur la place du Trocadéro (Paris, septembre 2017) »

Doc. vidéoprojeté : « Paris, une métropole sous le regard de 3,5 milliards de téléspectateurs »

- En 2024, Paris accueillera les Jeux olympiques d'été et les Jeux paralympiques d'été : 10 500 athlètes venus de 206 nations sont attendus dans la capitale. Ceci témoigne du rayonnement international de la France mais aussi de son inégale attractivité car l'événement se tiendra uniquement à Paris.
- Le **rayonnement** désigne l'influence exercée par un État sur d'autres États : ce rayonnement peut se manifester dans les domaines diplomatique, culturel ou commercial... Le rayonnement de la France est international. Pour autant, son **attractivité** est inégale : cette notion désigne la capacité, pour un territoire, à attirer des flux étrangers vers lui. La **mondialisation** se définit par la mise en relation de territoires à l'échelle mondiale par des flux d'hommes, de marchandises, de capitaux et d'informations.
- **Problématique : Pourquoi le rayonnement international et l'attractivité mondiale de la France ne profitent pas à l'intégralité des territoires français ?**

I. Le rayonnement international différencié de la France

A. Une influence géopolitique considérable

Doc. vidéoprojeté : « Le siège mondial de l'Unesco à Paris »

Doc. vidéoprojeté : « L'influence géopolitique de la France »

Doc. vidéoprojeté : « Nombre d'ambassades dans le monde »

Doc. vidéoprojeté : « États du monde par indice de puissance militaire en 2019 »

Doc. vidéoprojeté : « Aide publique au développement (en 2018) »

- Le rayonnement de la France s'exerce d'abord sur le plan diplomatique. Membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, la France appartient à toutes les instances politiques de l'ONU (le siège de l'UNESCO se trouve à Paris). Elle défend le **multilatéralisme** (politique qui privilégie la coopération entre les États dans les relations diplomatiques) et elle est à l'initiative d'engagements internationaux comme l'Accord de Paris sur le climat de 2015. La France dispose d'un solide réseau diplomatique : en 2019, la France dispose de 163 ambassades, soit le 3^{ème} réseau diplomatique mondial après les États-Unis et la Chine.
- Le rayonnement militaire de la France s'appuie sur une armée présente dans le monde entier et sur sa capacité nucléaire. La France dispose légalement de l'arme nucléaire depuis 1964. Son armée est dotée de porte-avions nucléaires depuis 1961 (Le Clémenceau puis Le Charles de Gaulle) et de sous-marins nucléaires depuis 1971 (quatre sont actuellement en service, dont Le Terrible, lancé en 2008). Les forces françaises pré-positionnées sur tous les continents grâce aux territoires ultramarins et à des accords signés avec des États (Émirats arabes unis, Djibouti, Sénégal) peuvent être déployées rapidement. Mais la France est une puissance militaire secondaire face aux États-Unis, à la Russie ou à la Chine : d'après le *Power Index*, elle est considérée comme le cinquième puissance militaire mondiale en 2019.
- La France est aussi le cinquième contributeur mondial à l'**aide publique au développement** (ensemble des dons et des prêts financiers accordés par les États riches et développés aux États en développement). Elle accorde donc, prêts et assistance technique à de nombreux pays en développement : pour l'année 2018, la France a versé 12 milliards d'euros au titre de l'aide publique au développement. Cette aide est essentiellement ciblée sur des pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Tchad...). Mais l'influence française dans cette région du monde est concurrencée par d'autres puissances, comme la Chine qui finance des infrastructures dans de nombreux États africains ou la Russie qui intervient dans les zones de conflits par l'intermédiaire du groupe paramilitaire Wagner.

B. Une puissance économique concurrencée

Doc. vidéoprojeté : « Les 10 premières FTN françaises en 2021 »
Doc. vidéoprojeté : « Nombre d'entreprises dans le top 500 mondial (en 2018) »
Doc. vidéoprojeté : « L'influence économique de la France »
Doc. vidéoprojeté : « Commerce mondial de marchandises »
Doc. vidéoprojeté : « Classement des économies selon le PIB en 1992, en 2017 et en 2050 »
Doc. vidéoprojeté : « Les Français de l'étranger en 2018 »

- Avec un PIB de 2500 milliards d'euros en 2021, la France est la septième puissance économique mondiale. Son rayonnement est porté par ses **firmes transnationales** (entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions de dollars annuels et dont au moins 25% le production et des échanges sont réalisés à l'étranger), actives dans les secteurs de de la finance (Axa, Crédit agricole...) ou de l'énergie (Total, EDF, Engie...). Parmi les 500 premières FTN mondiales, 31 sont françaises. Elles génèrent des **investissements directs à l'étranger** (capitaux investis par une entreprise à l'étranger) : en 2021, la France a investi 13 milliards d'euros à l'étranger (3^{ème} rang mondial) et a reçu 23 milliards d'euros d'investissements étrangers (2^{ème} rang mondial).
- Mais la croissance des pays émergents et de leurs FTN (129 FTN chinoises se trouvent parmi les 500 premières mondiales) explique le recul du poids des entreprises françaises, qui sont concurrencées : certaines délocalisent vers l'Asie ou l'Afrique car la main-d'œuvre est moins chère et licencient des salariés français. Le rayonnement économique français recule à l'échelle mondiale : en 1992, elle était la 4^{ème} puissance économique mondiale, elle est la 7^{ème} en 2018 ; en 2002, elle était la 5^{ème} puissance commerciale en 2002 ; elle est au 7^{ème} rang en 2017.
- La France possède la deuxième **zone économique exclusive** (espace maritime formant une bande de 200 milles marins à partir des côtes sur laquelle un État dispose de l'exclusivité de l'exploitation des ressources) la plus vaste au monde : elle s'étend sur 10 millions de km². Cette ZEE permet d'exploiter des ressources maritimes. Plus de deux millions de Français installés à l'étranger participent aussi au rayonnement économique du pays. Détenant des emplois souvent très qualifiés, ces expatriés français exportent souvent une image positive du pays.

C. Un rayonnement culturel toujours planétaire

Doc. vidéoprojeté : « Le français dans le monde, un vecteur d'influence »
Doc. vidéoprojeté : « Un bâtiment de prestige »
Doc. vidéoprojeté : « Les trois premiers pays touristiques en 2018 »
Doc. vidéoprojeté : « Nombre d'étudiants français dans le monde (en 2016) »

- Le rayonnement culturel de la France passe par sa langue : le français, langue officielle dans les instances internationales, est parlé par 274 millions de personnes dans plus de 70 pays (5^{ème} rang mondial). De plus, les 500 lycées français à l'étranger (accueillant 60% d'élèves étrangers) et les 800 **alliances françaises** (réseau de centres culturels chargés de diffuser la langue et la culture françaises dans le monde) situés dans 133 pays participent au rayonnement du français et de la culture française. La pratique du français recule néanmoins face à l'anglais et notre langue est nettement moins parlée que l'anglais, le mandarin, l'hindi et l'espagnol. Elle est encore parlée dans les anciennes colonies françaises d'Afrique subsaharienne (Algérie, Mali, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire...) et d'Asie du sud-est (Vietnam, Laos, Cambodge).
- La culture française reste cependant une référence mondiale. Son cinéma est l'un des rares capables de concurrencer le cinéma états-unien, sans pouvoir l'égalier : le film *Lucy* (2014) de Luc Besson a fait plus de 52 millions d'entrées dans le monde. Des architectes, comme Jean Nouvel, ont une renommée mondiale : il a dessiné le Louvre Abu Dhabi, inauguré en 2017.
- L'art de vivre à la française (gastronomie, mode, luxe) contribue aussi au rayonnement culturel du pays. Son rôle n'est pas négligeable dans l'attractivité touristique de la France, première destination mondiale des touristes (90 millions de touristes en 2019, toutes nationalités confondues) ou dans la croissance de l'accueil des étudiants étrangers (4^{ème} rang mondial).

II. L'inégale attractivité de la France dans la mondialisation

A. Paris, métropole au rayonnement planétaire

Doc. vidéoprojeté : « Une attractivité économique majeure »

Doc. vidéoprojeté : « Le quartier d'affaires de La Défense »

Doc. vidéoprojeté : « Le Château de Versailles, une attractivité exceptionnelle »

Doc. vidéoprojeté : « Les étudiants étrangers en France »

- Seule métropole au rayonnement mondial de France, Paris bénéficie de la mondialisation. Avec un PIB de 650 milliards d'euros (31% du PIB national), l'Île-de-France est le principal pôle d'intégration de la France dans la mondialisation. Elle attire un tiers des investissements du pays et 27 des 500 premières firmes transnationales y possèdent un siège social. Les activités de conception, de **recherche et développement** (travaux de recherches menés dans une entreprise pour la mise au point de nouveaux projets) ou de finance y sont fortement concentrées, en particulier à La Défense, premier quartier d'affaires européen en nombre de sièges sociaux d'entreprises étrangères. L'Île-de-France s'impose comme la première région française à attirer des investissements étrangers, avec plus de 30% des projets de recherche et développement.
- Les touristes étrangers séjournent forcément à Paris. Paris accueille près de 50 millions de visiteurs étrangers par an, grâce à des hauts lieux du tourisme mondial comme le Musée du Louvre, le Château de Versailles, la cathédrale Notre-Dame ou le parc d'attraction de Disneyland Paris. Paris est également l'une des capitales mondiales du luxe et du tourisme d'affaires.
- Paris concentre enfin de nombreuses universités (Paris Saclay, Paris Sorbonne...) et grandes écoles (Sciences Po, Polytechnique, École normale supérieure...) qui attirent des étudiants venus du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), de Chine et de l'Union européenne (Italie).

B. Les territoires très intégrés à la mondialisation

Doc. vidéoprojeté : « Rayonnement et attractivité économique »

Doc. vidéoprojeté : « L'attractivité des métropoles vue par les investisseurs »

Doc. vidéoprojeté : « La Côte d'Azur, destination touristique internationale »

Doc. 6 page 175 : « Les investissements étrangers dans la viticulture »

- Après la région-capitale, les autres métropoles ont une attractivité plus limitée et très inégale. Certaines ont un rayonnement européen, comme Strasbourg (siège du Parlement européen), Lille (carrefour ferroviaire entre la France, la Belgique et le Royaume-Uni), Lyon (pôle pharmaceutique et chimique majeur), Marseille (Capitale européenne de la culture en 2013) ou Toulouse (siège d'Airbus). Cela dit, Lyon est la seule à parvenir à attirer des firmes transnationales (Crédit lyonnais) et des organisations internationales (Interpol).
- En dehors des métropoles, certains territoires attirent des flux étrangers. Les Alpes du Nord et la Côte d'Azur attirent chaque année de très nombreux touristes étrangers, souvent très fortunés (ils viennent skier à Megève ou passer l'été à Saint-Tropez). Des régions viticoles prestigieuses attirent des investissements étrangers : certains riches chinois, états-unis ou russes rachètent des domaines viticoles dans la Champagne, dans le Bordelais ou en Bourgogne.
- Des territoires agricoles et industriels sont bien intégrés dans la mondialisation. Les territoires agricoles les mieux intégrés sont les grandes plaines céréalières du bassin parisien, du bassin aquitain ou des plaines des Hauts-de-France qui produisent en masse et exportent en quantité. La Bretagne, qui s'est spécialisée dans l'élevage porcin, exporte, elle aussi, sa viande. Certains territoires industriels spécialisés et dynamiques, sont eux aussi intégrés dans la mondialisation : ils attirent les investissements étrangers et exportent. C'est le cas de la région d'Oyonnax dans l'Ain (près de la frontière suisse), spécialisée dans la plasturgie ou de la vallée d'Arve, dans les Alpes du Nord, spécialisée dans la mécanique de précision. Ces territoires sont des **districts industriels** (concentration, sur un territoire donné, de petites et moyennes entreprises spécialisées dans un secteur d'activité reposant sur des savoir-faire hérités) performants.

C. Des territoires en marge de la mondialisation

Doc. vidéoprojeté : « L'attractivité économique des territoires français »
Doc. 3 page 174 : « Une localisation différenciée sur le territoire français »
Doc. vidéoprojeté : « Le haut débit en France en 2019 »
Doc. vidéoprojeté : « L'usine Knauf à Illange (Moselle) »
Doc. vidéoprojeté : « L'attractivité touristique des territoires français »

- Les espaces ruraux rencontrent généralement des difficultés à attirer des investissements, malgré les politiques publiques qui cherchent à les valoriser (création d'infrastructures de transport, d'un réseau internet haut débit). Éloignés de l'influence des métropoles et marqués par une baisse de leur population, ces espaces sont très peu actifs car la mondialisation renforce la métropolisation, fragilisant les tissus économiques locaux touchés par les délocalisations et la désindustrialisation. Des zones rurales enclavées comme la Normandie et le Massif central entrent dans cette catégorie de territoires peu intégrés à la mondialisation.
- Les anciennes régions industrielles du nord et de l'est de la France (Hauts-de-France, Lorraine) sont confrontées depuis plusieurs décennies aux problématiques de la désindustrialisation et de sa difficile reconversion socio-économique. L'industrie métallurgie, sidérurgique et textile y a presque totalement disparu, entraînant des licenciements massifs. Peu d'activités ont pris le relais, en dehors de quelques sites industriels dont l'installation de l'usine Knauf à Illange, en Moselle, qui s'est implantée en 2019 sur un ancien site sidérurgique fermé.
- Les **territoires ultramarins** (territoires français hérités de la colonisation situés hors de l'Europe) rencontrent aussi des difficultés à attirer des investissements et des entreprises, malgré les aides financières de l'État. Si le tourisme est devenu une ressource importante, il est essentiellement dû à des arrivées de Français de métropole. Ces territoires ultramarins sont donc très dépendants de la métropole en termes de flux et d'aides publiques et ne rayonnent que dans leur région proche (la région des Antilles pour la Guadeloupe et la Martinique ; la région autour de Madagascar pour Mayotte et la Réunion).

Conclusion

- Le rayonnement international de la France est différencié : si c'est une puissance incontestable sur le plan culturel, son influence dans les domaines géopolitiques et économique est plus fragile. Son attractivité dans la mondialisation est aussi inégale : les métropoles, dont Paris, les régions littorales et frontalières sont les plus intégrées alors que les zones rurales, de montagne et les territoires d'outre-mer ont davantage de difficulté à s'intégrer dans la mondialisation.
- **Le rayonnement et l'attractivité de la France ne profitent pas tous ses territoires car la puissance française est concentrée dans la région capitale (c'est un héritage historique de la centralisation monarchique, qui perdure aujourd'hui) et parce que la mondialisation est un processus particulièrement sélectif, qui privilégie les métropoles et les interfaces maritimes et terrestres.**
- Aujourd'hui, la France – puissance moyenne parmi les grandes puissances mondiales – fait tout pour maintenir son rang dans un contexte mondial où la concurrence fait rage : elle fait tout par exemple pour rester la première destination touristique mondiale devant les États-Unis et l'Espagne.